Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 12

Vorwort: Le Jura en deuil

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIIIe ANNÉE — Paraît une fois par mois — No 12 Décembre 1962

SOMMAIRE

Le Jura en deuil — Un document historique — 25 ans de tourisme pédestre
Un nouvel ennemi des fourmis des bois : l'éleveur d'oiseaux — Chronique économique

Le Jura en deuil

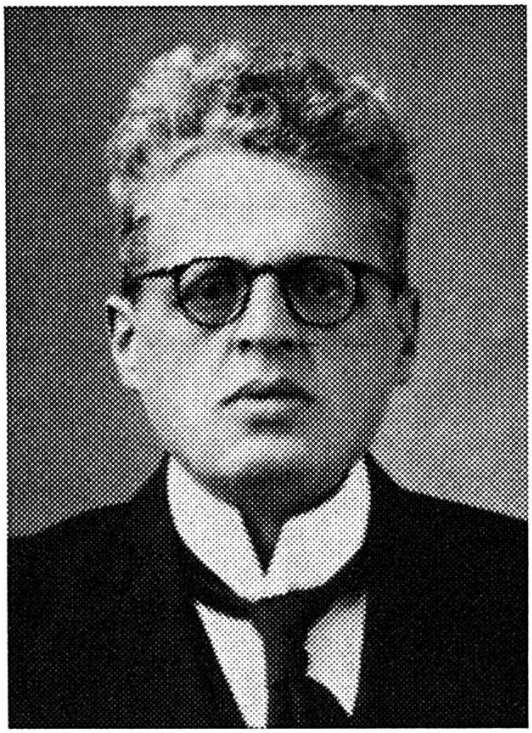

L'ADIJ, tout comme l'ensemble du Jura, est en deuil. M. Eugène Péquignot, membre d'honneur de l'association n'est plus...
On a dit, lors de son décès inattendu et de ses obsèques émouvantes à Saignelégier, ce que fut cet homme de bien qui, collaborateur immédiat de quatre conseillers fédéraux (MM. Edmond Schulthess, pendant 22 ans, Hermann Obrecht, Walter Stampfli et Rodolphe Rubattel) passa plus de 40 ans au service de la Confédération, au Département de l'économie publique dont il fut le secrétaire général depuis 1939.

On a évoqué la brillante carrière de ce Jurassien né le 5 février 1889 à Saignelégier où il fréquenta les écoles primaires et secondaires avant de se rendre à l'Ecole cantonale de Porrentruy et à l'Université de Berne où il fut diplômé avocat bernois en 1911.

Mais le plus bel hommage, ce fut, sans doute, M. Rodolphe Rubattel qui le lui rendit lorsque, à l'heure de la retraite, le 15 décembre 1954, il lui dit :

« Voici, enfin venu, le moment où l'on peut vous dire la vérité. Pendant plus de quarante ans, vous vous êtes préoccupé davantage de la défense et de l'illustration de quatre conseillers fédéraux dont vous fûtes le solide appui, que de proclamer vos mérites personnels. Et pourtant, lorsqu'on parle de M. Péquignot, on ne confond avec aucun autre ; parce que votre nom, malgré tout ce que vous n'avez pas fait pour le pousser dans le rayon des photographes, des cinéastes et d'autres dispensateurs de fragile lumière, votre nom est connu ; vous êtes, aux yeux de beaucoup, cette

éminence grise qui, dès 1913, participe directement, à l'étude et à la solution qu'ont prises en charge les quatre conseillers fédéraux que vous avez vus passer dans un bureau où, rien ne vous est inconnu.

» Celui auquel vous avez gardé la plus large place dans votre cœur, et cela n'a rien que de très naturel, c'est M. Schulthess, avec qui vous êtes entré dans la vie du pays. Votre fidélité, à lui comme à ses successeurs, a quelque chose d'une belle histoire de chevalerie.

» S'il est un domaine, le plus ingrat de tous, que vous avez labouré, et hersé, et semé, c'est bien celui de l'économie de guerre. Votre action y fut décisive et s'y révéla particulièrement heureuse pour le pays ; vous n'avez pas craint les puissants ; la mesure dont vous vous êtes servi resta au centième de millimètre près la même pour tous pendant deux guerres qui mirent à redoutable épreuve votre savoir, votre résistance, votre volonté d'atteindre les objectifs de salut public que vous imposaient les grands intérêts nationaux. L'horlogerie n'a pas de secret pour vous ; vous en connaissez non seulement l'organisation générale, puisque c'est à vous qu'elle la doit dans une large mesure, mais jusqu'aux détails. Je me suis demandé souvent si, au nombre des titres de reconnaissance qui devraient vous être décernés, celui d'« horloger d'honneur » ne serait pas l'un des plus mérités. »

Le chef-lieu franc-montagnard a perdu son bourgeois d'honneur. L'ADIJ a perdu son membre d'honneur. Le Jura tout entier a perdu l'un de ses fils les meilleurs. Nous nous inclinons devant sa dépouille.

L'ADIJ

Un document historique

Il y a une bonne cinquantaine d'années, au deuxième étage du Château de Delémont qui, on le sait, abrita le Progymnase de 1846 à 1953, on découvrait dans une armoire murale quelques documents datant du XVIIIe siècle et qui se trouvent actuellement dans les archives du Collège.

Parmi eux figure un exemplaire du Traité d'alliance signé entre le roi de France et le prince-évêque de Bâle et conclu à Versailles le 20 juin 1780.

Composé à la main sur du papier avec filigrane aux armes du roi de France, ce document fut imprimé par J. Gœtschy à « Pourrentruy ».

Nous pensons intéresser nos lecteurs en le reproduisant dans ce numéro de fin d'année ainsi que la Convention qui, faite à Soleure le 11 septembre 1739, servit de base au Traité d'alliance.

Ce sera pour nos lecteurs l'occasion de faire un passionnant retour dans le passé. Ainsi qu'on s'en rendra compte, les deux premières pages de ce Traité ont été photographiées afin qu'on puisse se faire une idée exacte du document en question qui en compte seize et dont le format est le suivant : 210 × 335 mm. Mais, pour en faciliter la lecture, nous avons réimprimé ses autres pages en utilisant les caractères d'aujourd'hui tout en respectant l'orthographe du XVIIIe siècle.

D'autres documents retrouvés par le directeur du Collège de Delémont à l'occasion du 150e anniversaire de cet établissement nous permettront, ultérieurement, de faire revivre le passé jurassien.

La rédaction.